ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

2me CIRCONSCRIPTION DE L'ARIÈGE

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL et RADICAL-SOCIALISTE

Georges GALY-GASPARROU

Maire et Conseiller Général de Massat,
Interné Politique, Député, Ancien Ministre
Secrétaire Général du Parti Radical.

Électeurs, Électrices,

LE PARTI RADICAL, qui n'avait cessé de combattre la proportionnelle et de réclamer le scrutin uninominal à deux tours est heureux d'enregistrer la décision gouvernementale qui rétablit ce mode de scrutin.

Le Parlement, et notamment l'Assemblée Nationale directement issue du suffrage universel, doit pouvoir remplir conformément à la Constitution, le double rôle qui lui appartient de contrôle de l'action gouvernementale et d'élaboration des lois.

Vous devez désigner le député de Saint-Girons et de Pamiers. **Vous votez maintenant pour un homme.**

Vous me connaissez tous. Depuis que j'ai l'âge d'homme je représente Massat. Je ne crois pas avoir besoin d'insister sur mon attachement à notre région.

Mes idées et mon programme sont ceux de mon Parti et je vous les rappelle brièvement :

LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE EST NÉE

La France poursuivra l'œuvre humaine et économique accomplie jusqu'à ce jour dans l'Outre-Mer français. A cet effet, le Parti demandera l'application rapide et sans réticence des principes inscrits dans la Constitution.

L'ALGÉRIE

Le destin de l'Algérie, conformément au vœu clairement exprimé des populations, lors du référendum du 28 Septembre, demeurera lié à celui de la France métropolitaine.

Mais. pas plus demain qu'hier, la pacification ne peut tenir lieu d'une solution politique et économique du problème algérien, seule susceptible d'assurer le bien-être et la sécurité de vie des diverses Communautés qui composent l'Algérie.

A cet égard, le PARTI RADICAL affirme que l'espoir ne peut être définitivement rendu à l'Algérie que par le rétablissement d'un climat démocratique, notamment par la suppression totale et définitive des mesures arbitraires, la protection effective contre les excès des activistes et la délation organisée.

Conscient de cette nécessité, le PARTI RADICAL demande que soit garantie sans ambiguité la liberté d'opinion, de réunion et d'expression.

Il approuve les perspectives de développement économique et de promotion des masses musulmanes définies dans le discours de Constantine.

Si le référendum et les élections générales en Algérie transforment les conditions du problème politique algérien, l'espérance qu'elles font naître serait sans lendemain si une véritable vie publique n'était pas rétablie dans ce territoire.

A cet effet, il apparaît indispensable :

— de restituer aussi rapidement que possible les tâches d'administration aux fonctionnaires civils, afin de libérer l'armée des tâches qui ne sont pas les siennes ;

— de poursuivre l'installation de collectivités locales librement élues.

LE PARTI RADICAL estime, enfin, que parallèlement à la construction de l'Algérie nouvelle qui doit être poursuivie sans relâche, toute occasion d'aboutir à un cessez-le-feu doit être recherchée et saisie.

L'Algérie doit trouver ainsi les moyens de développer, sous le drapeau et avec l'aide de la France, sa personnalité et sa prospérité dans la justice et le respect de tous les hommes

POLITIQUE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET SOCIALE

Le pays se souviendra que c'est au courage de Ministres radicaux et à leur rapidité dans l'action, qu'il doit d'avoir évité la catastrophe et que les meilleurs résultats enregistrés actuellement, ont poûr cause essentielle les mesures prises il y a un an, pour remettre en ordre les finances publiques grâce, notamment, à des économies massives sans précédent et à une remise en ordre de notre commerce extérieur.

Le retour d'une telle situation doit être à tout jamais, évité.

Dans cet esprit je défendrais :

— une politique d'équilibre des finances publiques ;

— une politique de développement de notre commerce extérieur.

Dans ce seul cadre, est possible la poursuite de l'expansion économique et du progrès social, la lutte contre la récession et le chômage.

Celle-ci devra être entièrement tournée vers l'avenir, c'est-à-dire vers les besoins de la jeunesse.

Il faut donner aux jeunes les métiers que l'économie réclame et leur assurer un foyer.

Il faut bâtir un pays moderne pour un peuple jeune :

Cet ensemble de réformes permettra de dégager, sans inflation, les ressources nécessaires aux mesures d'ordre social qui donneront aux travailleurs, de toutes conditions, une meilleure sécurité, une meilleure justice à l'égard de leur travail, de la maladie, de la vieillesse, de leur promotion sociale et de celle de leurs enfants.

L'assurance chômage sera défendue par le Parti Radical.

Le système de Sécurité Sociale devra permettre le remboursement plus complet des frais médicaux et pharmaceutiques.

Les vieux et les vieilles, qui sont dans le besoin, devront percevoir une retraite réévaluée en fonction du coût de la vie. Uu plan d'emplois peu fatigants ou à mi-temps devra être mis en œuvre pour les personnes qui ont pris leur retraite.

Le Parti Radical demande que l'Education Nationale, chargée de l'avenir de notre jeunesse reçoive les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa difficile mission et qu'en particulier le Plan d'équipement établi par la Commission Le Gorgeu, soit mis intégralement en application dans les plus brefs délais.

Il souligne à nouveau toute l'urgence de la mise en vigueur de la Réforme de l'Enseignement élaborée par René BILLERES.

Le rôle de l'agriculture dans l'économie française doit être accru.

Les décrets GAILLARD de septembre-octobre 1957 sont une charte, et une base de départ, auxquelles le Parti Radical est résolu à ne pas laisser toucher. Ils ont pour but d'harmoniser les productions entre elles et de les orienter grâce aux prix d'objectifs.

Le Parti Radical, le seul qui ait apporté à l'agriculture une politique cohérente depuis la Libération, assurera ;

— la sécurité du revenu agricole.

— le progrès dans l'agriculture par une meilleure formation professionnelle.

— l'équipement agricole (eau, logement, chemins).

— l'égalité des conditions sociales (sécurité et retraite) avec les autres catégories de travailleurs.

Le développement de la construction, la destruction des taudis et des ilots insalubres sera poursuivie.

Une réforme fiscale doit simplifier le système en vigueur afin de libérer les contribuables des tracasseries du contrôle, principalement sur les petites et moyennes entreprises ; permettre d'instaurer une assiette plus juste entre les contribuables et favoriser l'épargne en vue des investissements productifs.

L'intérêt que j'attache à ce problème si important pour tous les commerçants et artisans de notre région vous explique le choix que j'ai fait pour me suppléer de mon viel ami Pierre PONT, Maître-Imprimeur à Saint-Girons, dont vous connaissez tous le dévouement et l'attachement à la cause juste de la défense de l'artisanat, du commerce et de l'industrie.

Vu le Candidat : **G. GALY-GASPARROU.**